

PARTIE OFFICIELLE

- DECRETS ET ARRETES -

A - TEXTES GENERAUX

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

Décret n° 2012-1036 du 1^{er} octobre 2012 portant ouverture de crédits d'avance au titre de l'exercice 2012

Le Président de la République,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 20-2012 du 3 septembre 2012 portant loi organique relative au régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 8-2012 du 11 mai 2012 portant loi de finances rectificative pour l'année 2012 ;

Vu le décret n° 2012-1035 du 25 septembre 2012 portant nomination des membres du Gouvernement.

En Conseil des ministres,

Décrète :

Article premier : Le budget de l'Etat, exercice 2012, est modifié par les dispositions du présent décret.

Article 2 : Sont annulés au budget de l'Etat exercice 2012, pour réaffectation, des crédits de paiement pour un montant de deux cent vingt milliards sept cent trente six millions trois cent soixante deux mille cent quarante huit (220.736.362.148) francs CFA, imputables aux natures de dépenses et à certains ministères, ainsi qu'il suit :

TABLEAU RECAPITULATIF DES CREDITS ANNULES

NATURE	CREDITS ALLOUES	CREDITS ANNULES	CREDITS DEFINITIFS
Dette publique	171.701.000.000	200 000 000	171.501.000.000
Personnel	21.621.271.370	21.621.271.370	0
Biens et services	27.987.608.171	27.987.608.171	0
Transferts	92.144.402	77.687.482.607	14.456.919.887
Investissement	93.240.000.000	93.240.000.000	0
TOTAL	406.694.282.035	220.736.362.148	185.957.919.887

TABLEAUX DES CREDITS ALLOUES ET ANNULES PAR OBJET DE DEPENSE

1 - DETTE PUBLIQUE

NATURE	CREDITS ALLOUES	CREDITS ANNULES	CREDITS DEFINITIFS
DETTE PUBLIQUE	171 701 000 000	200 000 000	171 501 000 000
TOTAL	171 701 000 000	200 000 000	171.501.000.000

2 - DEPENSES DE PERSONNEL

MINISTERES	CREDITS ALLOUES	CREDITS ANNULES
Développement Durable, Economie Forestière et Environnement	2 656 031 097	2 656 031 097
Industrie touristique et loisirs	242 050 714	242 050 714
Finances, Budget et portefeuille public	15 455 024 499	15 455 024 499
Economie, Plan, Aménagement du territoire et Intégration	3 191 658 823	3 191 658 823
Délégué chargé du plan et de l'intégration	76 506 237	76 506 237
TOTAL	21 621 271 370	21 621 271 370

3 - DEPENSES DES BIENS ET SERVICES

MINISTERES	CREDITS ALLOUES	CREDITS ANNULES
Développement Durable, Economie Forestière et Environnement	2 034 669 775	2 034 669 775
Industrie touristique et loisirs	1 210 889 085	1 210 889 085
Finances, Budget et portefeuille public	21 269 294 088	21 269 294 088
Economie, Plan, Aménagement du territoire et Intégration	3 146 733 179	3 146 733 179
Délégué chargé du plan et de l'Intégration	326 022 044	326 022 044
TOTAL	27 987 608 171	27 987 608 171

4 - DEPENSES DES TRANSFERTS ET INTERVENTIONS

MINISTERES	CREDITS ALLOUES	CREDITS ANNULES
Développement Durable, Economie Forestière et Environnement	18 249 020 297	18 249 020 297
Industrie touristique et loisirs	130 535 800	130 535 800
Finances, Budget et portefeuille public	55 812 926 510	55 812 926 510
Economie, Plan, Aménagement du territoire et Intégration	3 425 000 000	3 425 000 000
Présidence de la République	14 526 919 887	70 000 000
TOTAL	92 144 402 494	77 687 482 607

5 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

MINISTERES	CREDITS ALLOUES	CREDITS ANNULES
Développement Durable, Economie Forestière et Environnement	9 497 000 000	9 497 000 000
Industrie touristique et loisirs	4 000 000 000	4 000 000 000
Finances, Budget et portefeuille public	38 495 000 000	38 495 000 000
Economie, Plan, Aménagement du territoire et Intégration	41 248 000 000	41 248 000 000
TOTAL	93 240 000 000	93 240 000 000

Article 3 : Sont ouverts au budget de l'Etat exercice 2012, pour emploi, des crédits de paiement pour un montant de deux cent vingt milliards sept cent trente-six millions trois cent soixante deux mille cent quarante-huit (220.736.362.148) francs CFA, imputables aux natures de dépenses et à certains ministères, ainsi qu'il suit :

TABLEAU RECAPITULATIF DES CREDITS OUVERTS

NATURE	CREDITS OUVERTS
Personnel	21 621 271 370
Biens et services	28 187 608 171
Transferts	77 687 482 607
Investissement	93 240 000 000
TOTAL	220 736 362 148

TABLEAUX DES CREDITS OUVERTS PAR OBJET DE DEPENSE ET PAR MINISTERE CONCERNE

1- DEPENSES DE PERSONNEL

MINISTERES	CREDITS OUVERTS	CREDITS DEFINITIFS
Economie Forestière et du développement durable	2 564 747 783	2 564 747 783
Tourisme et environnement	333 334 028	333 334 028
Délégué chargé des voies navigables et de l'économie fluviale	0	0
Economie, finances, plan, portefeuille public et de l'intégration	18 540 746 322	18 540 746 322
Délégué chargé du plan et de l'intégration	0	0
Présidence chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation des grands travaux	182 443 237	182 443 237
TOTAL	21 621 271 370	21 621 271 370

2- DEPENSES DES BIENS ET SERVICE

MINISTERES	CREDITS OUVERTS	CREDITS DEFINITIFS
Economie forestière et du développement durable	2 034 669 775	2 034 669 775
Tourisme et environnement	1 210 889 085	1 210 889 085
Délégué chargé des voies navigables et de l'économie fluviale	50 000 000	50 000 000
Economie, finances, plan, portefeuille public et de l'intégration	24 742 049 311	24 742 049 311
Délégué chargé du plan et de l'intégration	50 000 000	50 000 000
Présidence chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation des grands travaux	100 000 000	100 000 000
TOTAL	28 187 608 171	28 187 608 171

3- DEPENSES DES TRANSFERTS ET INTERVENTIONS

MINISTERES	CREDITS OUVERTS	CREDITS DEFINITIFS
Economie Forestière et du développement durable	17 100 723 310	17 100 723 310
Tourisme et environnement	1 278 832 787	1 278 832 787
Délégué chargé des voies navigables et de l'économie fluviale	0	0
Economie, finances, plan, portefeuille public et de l'intégration	59 237 926 510	59 237 926 510
Délégué chargé du plan et de l'intégration	0	0
Présidence chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation des grands travaux	70 000 000	70 000 000
TOTAL	77 687 482 607	77 687 482 607

4- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

MINISTERES	CREDITS OUVERTS	CREDITS DEFINITIFS
Economie Forestière et du développement durable	8 747 000 000	8 747 000 000
Tourisme et environnement	4 750 000 000	4 750 000 000
Délégué chargé des voies navigables et de l'économie fluviale	0	0
Economie, finances, plan, portefeuille public et de l'intégration	55 645 000 000	55 645 000 000
Délégué chargé du plan et de l'intégration	0	0
Présidence chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation des grands travaux	24 098 000 000	24 098 000 000
TOTAL	93 240 000 000	93 240 000 000

Article 4 : La répartition détaillée, par ligne de crédits annulés et de crédits ouverts au budget de l'Etat exercice 2012, est contenue dans les annexes 1, 2, 3, 4 et 5 réaménagées.

Article 5 : Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration est chargé de l'exécution du présent décret.

Article 6 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 1^{er} octobre 2012

Par le Président de la République,

Denis SASSOU-N'GUESSO

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances,
du plan, du portefeuille public et de l'intégration,

Gilbert ONDONGO